BULLETIN DE LIAISON ET D'INFORMATION N° 32 - DEC.2014

e Médaillé

Comité Départemental de l'Isère des Médaillés de la Jeunesse et des Sports



Quelques sorties en 2014

SOMMAIRE

- P. 2 Le Mot du Président
- P. 2 Compte rendu AG 2013
- P. 7 Challenge de l'Amitié
- P. 7 Passerelles du Monteynard
- P. 8 Commune la +Sportive
- P. 9 Panique à la Bastille
- P. 10 Tombola 2014
- P. 10 Cérémonie Médailles 2014 à St Egrève
- P. 11 Récipiendaires 2014

Rédaction : Noëlle BARIN - Marie-Thérèse LOMBARDI— Dominique RECTON-Michel PONAL

Photos : Gilbert MOLLION Mise en page : Maddy-Lyane REBECCHI

P. 12 Brèves











Le Mot du Président

Madame, Monsieur,

L'année 2014 touche à sa fin.

De ce fait je profite de la parution de notre revue, pour vous dire notre satisfaction concernant le maintien de nos contrats d'objectifs, et ce malgré la baisse des subventions et l'augmentation des charges (loyer, affranchissement, licences à régler à la Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif).

Toutefois, il est à noter la baisse de nos licences en cette année. Nous sommes passés de 425 licenciés en 2013 à 401 licenciés. Néanmoins, nous pouvons être fière de notre Comité, puisque nous restons dans le trio de tête des Comités Départementaux au niveau du classement fédéral.

En 2015, je poursuivrai, avec votre soutien à tous, la recherche de partenariat, tâche difficile dans un contexte économique critique.

Je souhaite poursuivre nos bonnes relations avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le Conseil Général de l'Isère, le Comité Départemental Olympique et Sportif ainsi que les différents Comités Sportifs de notre département.

Il est à noter que dans ce panel de remerciement, il ne faut pas oublier nos fidèles partenaires (le Conseil Général de l'Isère, la Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif, Blues Brodeurs, l'Imprimerie des Eaux Claires et le Dauphinois Gourmand,...).

Pour clore cette année et en ce début d'année 2015, je souhaite vous rencontrer très prochainement à l'occasion de notre 61ème assemblée générale.

Maís avant toute chose, je vous souhaite à vous, à votre famille de très bonnes fêtes de fin d'année, et permettez-moi de vous présenter, avec un peu d'avance, tous nos meilleurs vœux de bonheur et santé.

60^{ème} CONGRES DEPARTEMENTAL DES MEDAILLES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

ASSEMBLEE GENERALE 2014
Samedi 25 janvier 2014 – Saint-Marcellin

9 h 30 OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Ouverture de l'Assemblée Générale par notre Président, Michel PONAL qui salue et remercie les adhérents de leur présence ;

Excuse les absences de Messieurs Bernard SAUGEY Sénateur, André VALLINI Sénateur et Président du Conseil Général de l'Isère, Yannick BELLE Vice-Président du Conseil Général de l'Isère,

Et laisse la parole à Monsieurr le Maire de la Ville de St Marcellin, Jean-Michel REVOL d'avoir accepté de nous accueillir dans sa ville ;

Ce dernier nous présente sa commune, Commune la plus sportive de France en 2013 décerné par le journal l'Equipe ; bel hommage à toutes les associations et à tous les bénévoles qui s'investissent pour la jeunesse



A St Marcellin dont le fromage de St Marcelin vient d'obtenir l'IGP « Indication Géographique Protégée » est un label européen.

Puis un film sur toutes les associations sportives de la ville est projeté.

Michel PONAL demande une minute de silence en mémoire des personnes du Comité décédées en 2013.

Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale 2013 Michel PONAL

Le compte rendu de cette AG figure dans la revue que chaque adhérent reçoit.

Adopté à l'unanimité

Rapport moral du Président

Michel PONAL

Mesdames, messieurs, chers amis,

Je voudrais commencer mon intervention en vous présentant pour 2014 à toutes et tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour vous et vos proches.



Le temps passe vite, nous sommes déjà en 2014, cette année cela fera 60 ans que le Comité a été créé par Pierre JOLY qui est resté président de 1954 à 1983, en 1983 Georges BRUN prend à son tour la présidence jusqu'en 1995, suivi de Maurice OUGIER jusqu'en 2000, puis se sera Jean-Jacques GUER-CHET qui a passé la main en 2013 un grand merci à lui pour ces 12 années à la tête du CDIMJS.

Un an que vous m'avez élu à la tête du Comité avec une



équipe qui a beaucoup travaillé, Maddy REBECCHI toujours aussi active au Secrétariat Général, Jean-Claude OGIER, le trésorier pour gérer au plus juste les comptes du comité, la commission animation autour de Michel SENNERON qui vous a proposé de nombreuses activités en 2013 avec malheureusement beaucoup de travail pour peu de participation. Les propositions de sorties 2014 vous ont été envoyées, espérons qu'elles auront plus de succès cette année. Un grand merci à toute l'équipe qui m'entoure pour leur disponibilité et l'aide précieuse qu'ils m'apportent tout au long de l'année.

Une année délicate au niveau financier, les dépenses ne cesse d'augmenter, les subventions ont diminué voir pour certaines supprimées, avec la crise, les partenaires nous ont abandonnés. La priorité pour 2014 sera de trouver des subventions et des partenaires surtout au niveau de la revue.

Un appel, si vous connaissez une société, un commerce susceptible de nous aider, nous sommes preneurs.

En novembre une très belle Cérémonie de remise des Médailles aux Avenières en présence de Monsieur le Sous-Préfet de la TOUR DU PIN, devant 400 personnes. 95 récipiendaires ont été récompensés par une lettre de félicitation, une médaille de Bronze, d'Argent ou d'Or. Rendez-vous le 28 novembre 2014 à Saint EGREVE.

Depuis le 20 décembre 2013, un décret modifiant le décret du 14 octobre 1969 modifie les caractéristiques et les modalités d'attribution de la Médaille de la Jeunesse et des Sports.

Elle devient : MEDAILLE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Médaille de Bronze6 années d'anciennetéMédaille d'Argent10 années d'anciennetéMédaille d'Or15 années d'ancienneté

Si vous souhaitez donner votre avis, nous pourrons en débattre 15 minutes dans les questions diverses.

Je voudrais remercier messieurs Richard SAMUEL Préfet de l'Isère, le Conseil Général de l'Isère et son Président André VALLINI ainsi que Yannick BELLE - Vice-président Chargé des Sports, madame Danielle DUFOURG directrice de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, avec qui nous œuvrons tout au long de l'année en étroite collaboration.

Remercions également nos fidèles partenaires : Anthony LE-BRETON, PDG de la Société Blues Brodeurs, Michel CAN-TOURNET directeur de l'Imprimerie des Eaux Claires, Dominique MARS de la station des 7 Laux, Christophe PERONNET le Dauphinois Gourmand, sans oublier Le Comité Interprofessionnel de la Noix de Grenoble, et l'Étoile du Vercors, pour leur participation à notre 60ème Congrès.

Merci de votre attention.

Rapport d'Activité Maddy-Lyane REBECCHI

Mesdames, Messieurs,

Je profite de cette Assemblée Générale pour vous donner quelques informations concernant <u>Le fonctionnement du Comité</u>:

Chaque lundi après-midi, Michel PONAL et Maddy-Lyane REBECCHI assure une permanence de 14 h à 17 h; vous pouvez également nous joindre :

Par téléphone : 09 82 26 62 97 – 04 76 89 62 97

Par courriel: medaillesjs38@bbox.fr

Vous pouvez vous informer également de nos actions et trouver les photos des diverses animations (cérémonies de remise de médailles, etc.) sur le site internet : www.cdimjs.org mis à jour par Dominique RECTON

Toutes ces coordonnées sont sur la dernière page de la revue n° 31 que vous avez dû recevoir récemment.

Michel PONAL, votre nouveau président, ayant œuvré en tant que secrétaire général auprès de Jean-Jacques GUER-CHET, s'est engagé avec son équipe à poursuivre les actions du Comité.

Le Comité Directeur s'est réuni à plusieurs reprises durant l'année 2013 pour préparer les diverses animations et contrats d'objectifs

<u>Pour les ANIMATIONS 2013</u> (un compte rendu plus détaillé vous sera présenté par la commission ainsi que les propositions pour l'année 2014)

Concours de pétanque à Gresse en Vercors

Fêtes révolutionnaires à Vizille

Visite de musées à Grenoble

Balade Théâtralisée dans Grenoble sur le thème « l'Etincelle Révolution »

Fêtes de la lumière à Lyon

Participation également aux concours de boules lyonnaises organisées au niveau Régional

Challenge de l'Amitié à OYONNAX le 20 mai 2013 (2 équipes ont représenté notre département, 2^{ème} et 4^{ème} place du concours)

Challenge Bruno MEUNIER qui a eu lieu à DARDILLY le 20 juin 2013

Puis les <u>CONTRATS D'OBJECTIFS</u> que nous renouvelons chaque année.

La commune la + sportive de – 3000 habitants : cette année le challenge reviendra à la Commune LE CHEYLAS et sera remis le vendredi 14 février prochain lors d'une cérémonie à la Mairie.

Le Challenge du Jeune Bénévole : pour l'année 2013 ; 3 jeunes ont été retenus pour leur implication dans le monde sportif et seront récompensés à l'issue de cette Assemblée Générale.

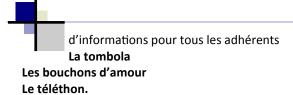
Il s'agit de : Lucie DEMIAUTE, Julie CALTAGIONE et Mickael DI VANNI.

Le Challenge du Jeune Sportif de l'année de moins de 20 ans, qui sera également récompensés aujourd'hui Thomas JOLMES (Rugby).

Nous maintiendrons également les postes qui nous tiennent à cœur :

La Carte d'anniversaire : cette dernière créée par Jean-Jacques GUERCHET montre à nos adhérents que nous ne les oublions pas.

La revue du Comité : qui est un moyen de communication et



Fin novembre 2013, la **cérémonie de remise de médailles** s'est déroulée aux AVENIERES où furent récompensés 95 récipiendaires :

- 12 médailles d'OR,
- 14 médailles d'ARGENT,
- 68 médailles de BRONZE.
- 1 lettre de félicitation.

Toutes les personnalités présentent ont tenu à rendre hommage à l'ensemble des médaillés ;

En effet, être médaillé de la Jeunesse et des Sports, c'est reconnaître et récompenser de longues années de dévouement de personnes qui se sont particulièrement investies, aux niveaux sportifs, dirigeants ou bénévoles.

Nous espérons vivement, que ces nouveaux récipiendaires rejoindront le Comité en payant leur cotisation. Ainsi ils adhéreront à la Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse et des Sports par le biais d'un Comité départemental de l'Isère. A ce jour, nous constatons une baisse sensible d'adhérents :

438 en 2012

425 en 2013.

Bien sûr, il faut se poser la question : payer une cotisation, pourquoi ?

Adhérer est un signe de reconnaissance pour tous.

C'est ne pas oublier les jeunes et les seniors.

C'est reconnaître que les valeurs, l'amitié, la solidarité, la générosité et la tolérance, existent réellement.

C'est faire reconnaître la valeur du bénévolat sportif et associatif.

- Parce que le monde dans lequel nous vivons est celui de la communication où il faut échanger et assurer l'information.
- Parce que les challenges et les actions qui sont organisés représentent des frais.
- Parce que l'aide aux anciens qui se sentent parfois si seuls ne doit pas s'interrompre.
- Parce qu'il est intéressant de recevoir une revue fédérale et départementale gratuitement.

Certes cette énumération est loin d'être exhaustive mais donne un aperçu de l'impérieuse nécessité d'adhérer pour soutenir nos actions et nos objectifs.

Je ne terminerai pas mon intervention sans vous remercier de votre présence et vous souhaite une excellente année 2014 pour vous-même et vos proches. Merci

Rapport financier

Jean-Claude OGIER

J'ai le plaisir de vous soumettre à votre approbation le rapport financier de l'exercice 2013, exercice calendaire commençant le 1^{er} janvier et se terminant le 31 décembre.



Le bilan que je vous présent aujourd'hui se trouve être déficitaire de la somme de 1.435,56 €. Le montant des recettes s'est élevé à 31.791,53 € et celui des dépenses de 33.227,09 €.

Voici le point financier des principales activités de notre Comité au cours de cet exercice. Voir document mis à disposition des membres adhérents présents à l'AG.

En conclusion, toutes les manifestations sont la preuve que l'activité de notre Comité a été encore soutenue en 2013 malgré les restrictions budgétaires. Afin d'équilibrer nos comptes à l'avenir avec des subventions qui vont en diminuant, il sera impératif :

- De ne pas négliger les recettes complémentaires notamment celles de la Tombola de Noël,
- De rechercher des sponsors pour le financement de notre revue départementale,
- De continuer à dynamise notre comité par l'organisation d'animations mais en veillant à équilibrer le plus possible leurs budgets,
- De revoir notre participation à la cérémonie des médailles SEDB38 qui ne sera plus justifiée du fait de la prise en compte du bénévolat par la FFMJS.

D'autre part veiller aux dépenses tout particulièrement celles induites par les frais d'affranchissements (2.919,33 € en 2013) toutefois en légère diminution.

Avec la revue nous avons joint les documents suivants : adhésion, Cerfa (pour votre déclaration d'impôt).

Il faut absolument rechercher des SPONSORS pour équilibrer notre trésorerie ; revoir notre position sur la cérémonie de médailles de la SEDB38 puisque notre médaille jeunesse et sport englobera le bénévolat ; nous avions voté lors de la dernière AG de 2013 l'adhésion à 26 € alors que les documents sont restés au montant de 24 € cette année, ce qui entraine une perte conséquente pour l'année à venir.

Adopté à l'unanimité

Rapport des vérificateurs aux comptes Gilles LE COGUIEC

En exécution de la mission qui nous a été confié par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport d'activité qui porte sur :



- Le contrôle des comptes du Comité Départemental,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Contrôle des comptes

La vérification s'est déroulée le lundi 20 janvier 2014 dans les locaux du comité départemental ; il a été mis à notre disposition les éléments suivants :

- Les journaux, livres comptables et balances de contrôle,
- Les justificatifs des dépenses et des recettes du comité départemental,
- L'état de synthèse présenté à votre assemblée générale,



Et les budgets prévisionnels.

La compatibilité est informatisée et, le trésorier utilise le logiciel « Ciel Comptabilité Evolution » mis à jour régulièrement.

Nous avons effectué les contrôles selon les normes comptables en vigueur.

Au vu des éléments examinés, nous attestons que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière du Comité Départemental à la fin de l'exercice.

Conventions spécifiques

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice.

Merci Jean-Claude pour la qualité de son travail, je maintiens votre triple A

Les vérificateurs aux comptes : Arlette BARIOZ – Gilles LE COGUIEC

Budget prévisionnel Jean-Claude OGIER

Pas de changement par rapport à l'année dernière ; l'achat des médailles est un poste très important ;

Adopté à l'unanimité

Jean BALESTAS, pourquoi ne pas <u>faire payer leur médaille</u> <u>aux récipiendaires</u> ?

Si l'on accepte cette formule, les médailles risquent d'être remises par les mairies ou les associations et nous n'aurons plus de cérémonie officielle.

Pourquoi ne pas demander aux Comités Départementaux Sportifs une participation sur l'achat de la médaille ? Cela nécessiterait une rencontre avec ces derniers pour avoir leur avis, nous avons à maintes reprises transmis des courriers et des imprimés pour des demandes de dossiers qui sont restés « lettres mortes ». Les demandes de médailles qui arrivent n'aboutissent pas toujours à une adhésion.

Lorsque les futurs médaillés nous demandent de récupérer la médaille pour se la faire remettre par leur maire ou dans leur association, nous refusons car cette médaille Fédérale ne peut être remise qu'au cours de la cérémonie officielle.

Pourquoi ne pas relancer les adhérents ? Les adhésions ont été expédiées début janvier ; la prochaine relance se fera en mai ; il faut peut-être insister sur le fait que 66 % de l'adhésion est déductible des impôts. Les adhérents savent et ne manquent pas de demander le CERFA lorsqu'ils ne l'ont pas reçu. Dans l'Isère, nous suivons nos médaillés adhérents et nous provoquons la demande de médaille pour l'échelon suivant. Faire une plaquette que l'on remettrait aux adhérents et aux nouveaux adhérents pour leur exposer nos difficultés financières s'il n'adhère pas

A ce jour, nous ne pouvons pas faire trop d'information car

cette médaille n'apporte rien aux adhérents ; tout va évoluer avec le nouveau décret, nous devons attendre

Rapports des commissions Animations

Michel SENNERON

Au cours de l'année 2013 nous avons mis en place une commission animation composée de 6 personnes (Marie-Thérèse LOM-BARDI, Colette EXPILLI, Noëlle BARIN, Maddy REBECCHI et Michel LOMBARDI et Michel SENNERON).



Pour tenter de booster les animations au sein du comité nous avons en premier lieu procédé à un sondage pour toutes les personnes possédant un courriel et nous avons ensuite proposé, à tous les adhérents, une liste de manifestations.

Au total nous avons organisé 6 animations pour 2013 :

- Concours de pétanque à Gresse en Vercors le 29 Juin. Un temps pluvieux a transformé ce concours en parties de belote dans une salle prêtée par la mairie. Malgré tout, la vingtaine de personne présente a passé une journée sympathique avec un bon repas à la clé.
- Fêtes révolutionnaires de Vizille le 20 Juillet. Cette fois ci grand soleil, un après-midi particulièrement chaud. Après une grande boucle dans le parc du château et dans la ville, pour participer aux animations sur la révolution, nous avons soupé à l'ancienne devant le château et avons admiré un magnifique son et lumières à la tombée de la nuit dans le parc. Une vingtaine de participants!!!
- Visite guidée de Grenoble le 25 aout en soirée. Une dizaine de personnes ont profité d'une visite originale de Grenoble avec un acteur guide. Toujours sur le thème révolutionnaire ce dernier a animé cette visite du centre-ville et nous a même fait chanter des chants révolutionnaires dans la rue. Soirée magnifique, instructive et pleine de découvertes.
- Musées de Grenoble 27 septembre. Avec une dizaine de personnes nous avons visité 2 musées avec un repas à midi. Musée Raymond Bouton: Visite où nous avons appris énormément sur l'entreprise (5000 salariés dans le monde), sur les techniques de fabrications des boutons, des fermetures éclair, les pièces pour l'aéronautique et pour l'automobile. Musée que nous recommandons à tous. Musée de la ganterie: Après un repas très agréable place saint André nous avons visité ce musée privé (intéressant au niveau technique), mais où le propriétaire nous a surtout parlé de sa famille.

Après la visite de ces 2 musées Mr Gilbert MOLLION nous attendait place de Verdun pour nous faire découvrir l'exposition mycologique dans les anciens locaux des officiers. La fatigue se faisant sentir, nous n'étions plus que 6 à écouter Gilbert.

- Fêtes de la lumière de Lyon 6 décembre. Tous les participants (29) ont apprécié cette sortie et les spectacles malgré une foule énorme et les difficultés pour circuler. Nous avons diné dans une sympathique auberge.



Pour 2014 - nous avons programmé 7 animations

1 Salon de l'auto Genève le 13 mars

Train +entée+ navette Repas libre sur place 40€

2 Traboules de Lyon et fort Montluc 17 mai

Car ou covoiturage selon le nombre 45€ repas compris

3 Passerelles du Monteynard 14 Juin

Covoiturage repas tirés du sac (5€ bateau) -

Pas recommandé pour les personnes ayant des problèmes de marche

4 Charrois gourmands Champagne 21,22,23 juin (escapade pétillante)

Car +inscription - 2 nuits d'hôtel - 300€ environ (Susceptible d'être annulé par manque de candidats)

<u>5 Charrois gourmand Vevey Suisse 13 septembre (route gourmande)</u>

Car + Inscription = 100€ (Susceptible d'être annulé par manque de candidats)

<u>6 Concours de Pétanque 12 Juillet Gresse en Vercors</u> 30€ repas compris

7 Tour du lac du Monteynard 27 septembre

Repas sur la Mira - Covoiturages - 45€

Pour le voyage en Charentes Poitou, le manque d'effectifs nous oblige à supprimer cette proposition.

Pour toutes les personnes qui s'inscriront à une animation, une fiche d'inscription leur sera envoyée. Cette fiche devra être retournée avec le chèque correspondant pour valider leur présence à l'animation.

Boutique

Robert CIMARD

Je suis disponible chaque lundi après-midi pour la boutique et si certaines personnes souhaitent faire des achats aujourd'hui, je suis à votre disposition (quelques objets du CDIMJS et du Champagne).



Questions diverses:

DECRET 2013-1191 du 18 décembre 2013

<u>Public concerné</u>: toute personne œuvrant dans les domaines du sport, de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et de l'engagement associatif.

<u>Objet</u>: modification du décret n° 69-942 du 14 octobre 1969 modifié relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse et des sports.

<u>Entrée en vigueur</u> : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication

<u>Notice</u> : le décret élargit le bénéfice de la médaille de la jeunesse et des sports au domaine de l'engagement bénévole.

La médaille s'appellera désormais « médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif ». L'ancienneté nécessaire pour obtenir les médailles de bronze, d'argent et d'or est en outre réduite.

BRONZE 6 ans d'ancienneté

ARGENT 10 ans d'ancienneté (4 ans après bronze)
OR 15 ans d'ancienneté (5 ans après argent)

Beaucoup d'interventions concernant ce nouveau décret ; pour l'instant peu de gens connaissent ce décret mais à la promotion de juillet, nous risquons d'avoir beaucoup de demande venant de divers domaines associatifs (non sportive, les personnes qui tiennent des buvettes, qui font un peu de ménage, etc....) ; et notre quota ne changeant pas nous ne pourrons pas absorber les demandes des sportifs Il existe en France 6 associations qui donnent des médailles aux bénévoles ; le fait d'avoir baissé les années d'ancienneté permettra de remettre des médailles à des personnes qui seront plus jeunes. Par contre nous devons impérativement avoir la parité pour que les dossiers soient pris en compte par la Direction de la Jeunesse et des Sports. Nous avons toujours la lettre de félicitation pour les jeunes sportifs. Il faut absolument remplir le quota qui nous est attribué et s'efforcer d'appliquer la parité.

Ce décret dévalorise notre médaille. Nous devons attendre et voir ce qu'il va se passer dans les mois à venir !!!

Après tous ces débats nous passons à la partie festive de l'AG, la remise des médailles et des récompenses :

Le Challenge du Jeune Bénévole

Lucie DEMIAUTE : Rugby - Arbitre et éducatrice AS Fontaine-Sassenage

Julie CALTAGIRONE: Rugby – Co éducatrice à AS Fontaine-Sassenage

Mickael DI VANNI: Sport Boules - Absent

Le Challenge du Jeune Sportif de l'année de -20 ans Thomas JOLMES: Rugby FCG

Médailles Jeunesse et Sports

BRONZE: GUICHARD Louis Adrien - TODESCHINI Aldo - VER-

RI Henri

ARGENT: MOLLION Gilbert OR: LAIR Jean Claude

Médailles Fédérales

Charles BAZUS – Michel LOMBARDI – Michel CANTOURNET (Absent)

Médaille du Comité Départemental

Jean Claude OGIER - André BRAND - Robert CIMARD

Un trophée du Comité Départemental de l'Isère :

- Edmond MUET qui a été la « Cheville ouvrière » de cette Assemblée Générale,
- Mr le Maire de la Ville de St Marcellin, Jean Michel REVOL et Monsieur Jean-Yves BALESTAS

Une photo du groupe des personnes récompensées et médaillés a clôturé cette Assemblée Générale.









CHALLENGE DE L'AMITIE 2014

Le Comité de la Loire a organisé le Challenge de l'Amitié dans le boulodrome de ST ETIENNE le jeudi 22 mai 2014.

Seules 2 équipes ont représentées le Comité de l'Isère et n'ont pas pu renouveler les résultats des années précédentes

Maddy REBECCHI, Michel CANTOURNET, Michel GALLEGO, André PRAT



Michel SENNERON, Emile SALVI, Gérard SAROUL, Lucette ORCEL





PASSERELLES DU MONTEYNARD Samedi 14 juin 2014

Sous un soleil présent, mais avec des bonnes rafales de vent, 3 membres du bureau ainsi qu'une amie nommée Jacqueline se sont rendus aux passerelles du Montey-

nard.

Les places sur le bateau retenues en amont, nous ont facilité notre attente au lac du Monteynard pour effectuer la traversée.

Mais que de monde pour cette traversée concernant les passerelles.

Débarquant à Marcavel où nous avons commencé notre randonnée.

Malgré le monde présent lors du débarquement, peu de personnes nous ont suivi.

Nous avons marché dans un beau décor avec quelques belles montées mais aussi des jolies descentes. Lors du passage de la 1ère passerelle, nous avons découvert un paysage fabuleux.

Nous avons continué à marcher afin d'atteindre la 2ème passerelle, nommée passerelle de l'Ebron.



Il est à noter que la seconde passerelle plus courte que la première, nous permis de découvrir un paysage magnifique.

Aussi, nous décidâmes de pique-niquer dans ce décor et prendre quelques temps de relaxation et de faire des photos. Après ce temps de pause plus ou moins long, nous sommes retournés enthousiasmes de notre journée et de cette ballade découverte.



Mais quel dommage qu'aucun adhèrent n'est répondu favorablement à cette ballade.





CHALLENGE COMMUNE LA PLUS SPORTIVE 2014

LE CHEYLAS

Dans la salle de réception de la Mairie, le vendredi 24 Janvier 2014, Monsieur Roger COHARD, Maire de Le Cheylas ainsi que les représentants des associations sportives ont été récompensés, pour la place accordée aux sports et aux investissements qui permettent de les pratiquer.

Le Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse et

des Sports de l'Isère, en la personne de son Président, Michel PONAL, a remis le challenge 2013 de la commune la plus sportive de moins de 3000 habitants.



Pour cette cérémonie, François BROTTE, député

de l'Isère, Charles BICH, conseiller général du canton, ont exprimé leur reconnaissance à la municipalité pour son action en faveur du sport.

Monsieur le Maire, a reçu cette récompense comme une



action en faveur du développement du sport, du dévouement pour les bénévoles et l'ensemble des présidents de

clubs et entraineurs, qui permettent aux jeunes de s'investir pleinement dans leur sport favori.



Ce challenge, créé en 2004, par le Comité Départemental des Médaillés de la Jeu-

nesse et des Sports de l'Isère, en partenariat avec le Conseil Général de l'Isère. Son objectif est de récompenser et d'encourager les communes de moins de 3000 habitants.

Pour obtenir cette récompense, un certain nombre de critères sont pris en compte, notamment le nombre d'associations, et plus spécialement celles qui sont dédiées aux sports, le nombre de licenciés, le niveau des disciplines pratiquées, les structures permettant ces pratiques







Ce trophée restera toute l'année 2014 dans la commune et ne changera qu'en début d'année 2015, pour récompenser une autre commune.













Les dossiers pour 2015 ont été remis à la Commission des Récompenses Médaillés Jeunesse et Sports de l'Isère

« PANIQUE A LA BASTILLE »

GRENOBLE

Le mercredi 27 août 2014, une huitaine de personnes, tous membres du Comité Directeur, s'est retrouvée pour assister à la soirée théâtrale intitulée " Panique au téléphérique". Par un temps estival, l'artiste et auteur des récits d'été, nous fait découvrir l'histoire du téléphérique grenoblois.

Le téléphérique proposait par Paul Mistral mais inauguré par Léon Martin le 29 septembre 1934, permet à Grenoble,

d'être une ville pionnière dans ce domaine de transport en milieu urbain. Il ne connaitra son apogée que deux années plus tard, lors de la venue du Président de la République Albert Lebrun.



Celui-ci fonctionnera durant la guerre de 1939-1945, mais avec une fréquentation moindre qu'à ces débuts. Mais à la sortie de la guerre, l'explosion de ce transport voit à nou-

veau sa fréquentation reprendre en allant aux fils des années, croissante.

La construction des deux gares fut réalisée par le consortium des architectes franco-allemand. Si la gare supérieure ne



posa aucun problème, il n'en fut pas de même pour la gare inférieure. Celle-ci sera remplacée en 1975, par une gare

plus moderne mais surtout répondant aux nouvelles normes. Néanmoins, les câbles datant de 1967 ne seront pas remplacés. Toutefois, la gare supérieure ne sera pas modifiée, mais modernisée afin de recevoir les nouveaux mécanismes et les nouvelles cabines.



2005, verra une nouvelle avancée avec l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Néanmoins, à sa création, le télé-

phérique possédait deux cabines bleues de forme dodécagonale, d'une firme allemande avec une capacité de transport de 15 personnes par cabine. Ces cabines fonctionnent selon le principe de va et vient. Plus tard ces cabines sont

remplacées par des cabines peintes en vert mais ne le resteront peu, remplacées par

la couleur jaune et rouge aux couleurs de la ville de Grenoble. Ces nouvelles cabines accueillent une vingtaine de personnes et deviendront très vite médiatisées par l'apparition



des cartes postales en couleur et la venue des jeux olympiques de 1968.

En 1970, le téléphérique passe du va et vient à un téléphé-

rique pulsé, fonctionnant avec un mouvement rotatif unidirectionnel. De ce fait, les cabines sont changées et remplacées par ce que nous appelons aujourd'hui "les bulles". A leur début, elles ne seront que trois sur quatre trains de circulation, et très vite de quatre cabines sur deux trains en période hivernale et seront cinq cabines en période estivale.



En 1976, cette mise en service et inauguration de ces nouvelles ca-

bines, coïncide avec le déroulement de la seizième assemblée de l'Union Astronomique Internationale. Au cours de cette journée d'inauguration, un déraillement se produit. Les cabines se trouvent coincées juste au-dessus de l'Isère et l'évacuation pour deux cabines posent un énorme problème au vu de la durée des opérations.

En effet, si les premières peuvent être évacuées par l'échelle des pompiers et les suivants par la nacelle de secours, il n'en est pas de même pour les suivantes. Aussi, l'aide des sauveteurs de la sécurité civile prennent le relais avec un hélicoptère. Toutefois, cette opération ne peut se faire sans engendrer d'énormes risques au pilote de l'hélicoptère et aux passagers. Une nouvelle décision est prise qui consiste à démonter les cabines responsables de ce déraillement. Cette opération très médiatisée, prendra fin après plusieurs heures d'angoisse aussi bien pour les passagers que pour les organisateurs.

A ce jour, aucun autre incident majeur n'est survenu. Mais en juin 2014, une énorme bourrasque de vent fait dérailler le câble tracteur. L'évacuation se fait par les pompiers du GRIMP et les quelques occupants retrouvent la terre ferme, en faisant du rappel avec l'aide des sauveteurs. Ce nouvel incident n'aura aucun effet négatif sur la renommée du téléphérique.

Dans le domaine de la médiatisation, hormis ces incidents, un funambule a remonté le câble (nettoyé de sa graisse) en partant de la gare inférieure jusqu'à la gare supérieur.

Cette soirée, fort convivial, a permis à chacun d'entre nous, de découvrir une page de l'histoire grenobloise.





TOMBOLA 2014

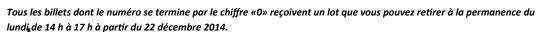
	W. Francisco
N°	LISTE DES LOTS
26	1 forfait tarif réduit aux 7 Laux
78	1 forfait tarif réduit aux 7 Laux
129	1 forfait tarif réduit aux 7 Laux
286	1 forfait tarif réduit aux 7 Laux
301	1 sac
387	1 Sac Banque Populaire
417	1 bouteille offert par Jean Balestas
487	1 forfait tarif réduit aux 7 Laux
553	1 lot "Eau de Grenoble"
611	1 bouteille de sirop Bigallet
648	1 lot "Eau de Grenoble"
683	1 forfait tarif réduit aux 7 Laux
709	1 blouson imperméable
753	1 lot Banque Populaire
764	1 bouteille de sirop Bigallet
765	Invitation 1 personne sur la Mira
768	1 forfait tarif réduit aux 7 Laux
776	1 bouteille de sirop Bigallet
807	Téléphérique de Grenoble
894	1 forfait journée aux 7 Laux
936	1 bouteille de sirop Bigallet
937	1 forfait tarif réduit aux 7 Laux
946	1 oeuf de Fabergé
	1 lot "Eau de Grenoble"
1070	1 bouteille de sirop Bigallet
1107	1 lot Banque Populaire
1182	1 dinde
1201	1 lot Banque Populaire
1205	1 forfait Alpe du Grand Serre
1226	1 poulet fermier
1299	1 forfait tarif réduit aux 7 Laux
_	

N°	LISTE DES LOTS
1333	1 lot "Eau de Grenoble"
1386	1 essuie main
1440	1 forfait Alpe du Grand Serre
1445	1 lot "Eau de Grenoble"
1500	Appartement une semaine à Canne
1511	1 bouteille de sirop Bigallet
1541	1 lot "Eau de Grenoble"
1717	1 bouteille de sirop Bigallet
1727	1 forfait journée aux 7 Laux
1741	1 forfait journée aux 7 Laux
1765	1 bouteille de sirop Bigallet
1781	1 sac de sport
1861	1 lot "Eau de Grenoble"
1990	1 sac de sport
2031	1 lot Banque Populaire
2041	1 bouteille de sirop Bigallet
2041	1 dinde
2099	2 repas restaurant La Chaumière Voiron
2248	1 bouteille de sirop Bigallet
2296	1 Ecouteur Banque Populaire
2304	1 lot Banque Populaire
2311	1 blouson imperméable
	1 bouteille de sirop Bigallet
2346	1 pot offert par la jardinerie Vernein
2395	1 forfait tarif réduit aux 7 Laux
2490	1 survétement
2505	1 forfait tarif réduit aux 7 Laux
2508	1 bouteille de sirop Bigallet
2624	1 forfait tarif réduit aux 7 Laux
	1 lot "Eau de Grenoble"
2761	1 forfait journée aux 7 Laux

N°	LISTE DES LOTS
2771	1 maillot du FCG signé
	1 forfait journée aux 7 Laux
	2 places pour le Match de rugby FCG/ Montpellier
2909	1 forfait tarif réduit aux 7 Laux
2951	1 forfait Alpe du Grand Serre
2958	1 forfait tarif réduit aux 7 Laux
3311	1 lot Banque Populaire
3362	1 forfait tarif réduit aux 7 Laux
3367	1 bouteille de sirop Bigallet
3434	1 pochette
3475	1 forfait journée aux 7 Laux
3476	1 forfait tarif réduit aux 7 Laux
3478	1 lot Banque Populaire
3582	1 bouteille offert par Jean Balestas
3621	1 forfait tarif réduit aux 7 Laux
3650	Téléphérique de Grenoble
3654	1 bouteille de sirop Bigalet
3707	1 lot Banque Populaire
3747	1 Ecouteur Banque Populaire
3801	1 lot "Eau de Grenoble"
3808	1 forfait tarif réduit aux 7 Laux
3816	1 poulet fermier
3848	1 maillot du FCG
3895	1 lot AXA
3959	2 forfaits journée enfant à Méribel
4045	1 forfait tarif réduit aux 7 Laux
4138	1 bouteille de sirop Bigallet
4139	1 forfait tarif réduit aux 7 Laux
4225	1 blouson imperméable
4240	1 bouteille offert par Jean Balestas
4315	2 places pour le Match de rugby FCG/ Montpellier

Merci à tous nos partenaires qui nous ont permis de réaliser cette tombola ainsi que les adhérents qui ont participé.

L'EAU DE GRENOBLE, BLUES BRODEURS, LES 7 LAUX, MERIBEL, ALPES DU GRAND SERRE, BANQUE POPULAIRE, VERNEIN, FCG RUGBY, RESTAURANT LA CHAUMIERE, LA MIRA, SIROPS BIGALLET....







CEREMONIE REMISE DES MEDAILLES 2014

La Commune de SAINT-EGREVE nous a accueilli pour la Cérémonie de Remise de Médailles, vendredi 28 novembre 2014 ; La cérémonie s'est déroulée en présence des personnalités

Mme Danielle DUFOURG, Directrice Départementale de la Cohésion Sociale ; Mr Yannick BELLE, Vice-Président du Conseil Général Délégué aux Sports ; Mme Catherine KAMOWSKI, Maire de St-Egrève ; Mr Jean MEUNIER, Président du Comité du Rhône et Membre de l'Instance Fédérale représentant Mr Gérard DUROZOY, Président de la FFMJSEA ; Mr LEVARLET, Président du CROS Rhône-Alpes ; Mr Jacky BURLAT, Président du CRRAMJS ; Mr Jean-Luc BLANCHON, Président du CDOSI ;

Colonel Jacques PERRIN, Président de l'UDSP 38 ; Mr Pierre PAIL-LARDON, Adjoint aux Sports de St-Egrève ;

Mrs Jean BALESTAS, Bernard BODON et Jean-Jacques GUERCHET, Vice-Présidents CDIMJS





CEREMONIE REMISE des MEDAILLES à ST EGREVE Les récipiendaires 2014

Lettres de Félicitations

CALTAGIRONE Julie Naël **CANALI** Anaïs **CHEVALIER** Mickaël **DI-VANNI Thomas JOLMES** Thibaut **LANOIS** Kévin **PINHEIRO** Rémi **SENEGAS** Océane **TAHE** Quentin **VERVOITTE** Malina **VONGSAVADY**

Médailles de BRONZE

Cataldo **BALDINO** Michel **BARTHELEMY** Daniel **BEAUBOUCHEZ** Bernard **BEAUCHE** Geneviève **BEAUCHE** Christine **BELLET** Jacqui **BELLET** Roger **BERANGER** André **BERTRAND** Joseph **BLAMPAIN** Alain **BONIFACE** Alain BORFL **BOUAT** Françoise Christine **BOUCHARDON** Florence **BOURDARIAT** Alain **BUGLIERY BUONAGEMMA Bernard** Jean-Marc **CAJON** CARLE Janine Isabelle **CARNEL** Annette **CHAROSSE** M.Christine **CHARRAT** Daniel CLET Colette COQUIL André **CORBALIN** Denise **DELANGE** Sandra **DELMONT** Lucie **DEMIAUTE** Véronique **DUMINI FERNANDES** Carlos Michel **GARCIA**

Médailles de BRONZE

Jeanine **GARNIER** Sabine **GAUTHIER** Lionel **GONCALVES** Claude LABELLE Christian **LACHENAL** Frédéric **LACOMBE** Pierre **LAFAVERGES** Jean Valéry **LETTERMANN** Jean-Claude LIPRANDI LOIODICE Simone Christian **LUCAS** Denis MARION Gisèle **MARION** Geneviève MARTIN Jean Paul **MATHIEU** René **MERLE** René **MERMET** Colette MILLOT MISSLIN **Jacqueline** Patrick **MONIER** Gilles **MONNET** Jacqueline **ORAND PARDINI** Raphael Arménio PEREIRA PINHEIRO Marie-José **PERROT** Andrée **PETITFILS** Christine **PHILLIBERT Bernard PRUDHOMME** Daniel **RICCARDI** Stéphanie **RIVERA** René **RIVIERE** Jean-Claude ROZAND Estelle **STAES** Danielle **THEVENOT** Jean-Claude THEVENOT **VAROQUIER** Angèle

Médailles d'ARGENT

ANZALONE Marcel Ginette **BOUJET** André **BRAND CHEVALIER** Roland Monique **CROIBIER** Danièle **DUHET** Christiane **FOURNIER Patrick GIRARDON GROSSELIN** Michel Jean-Jacques KEMPF LUYA Serge **MEYRIEUX-DREVET** Monique Jean Claude **OGIER** Christian OULLION Didier **PICQ** Lucienne **PINI RICHIERO** Roger Charles **SEMINI**

Médailles d'OR

Pierre ARNAUD
Gilbert ASSIER-MANETTE
Jean DAUDIGNON
Jean-Jacques GUERCHET
Robert MAGAUD
Fabrice MARCHIOL
Auguste PASSERA
Jean-Luc ROMPION





Passage du « témoin » entre Madame le Maire de St Egrève, Catherine KAMOWSKI et le Monsieur le Maire de Vizille, Mr Jean Claude BIZEC où se déroulera la cérémonie 2015

LES BREVES

Que vous souhaiter de mieux qu'une parfaite santé pour vous et vos proches,

De la prospérité et de la passion dans vos activités,

Et de l'amour autour de vous durant toute l'année...

Passez une très Bonne Année 2015 !



COORDONNES DU SIEGE

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'ISERE
DES MEDAILLES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
CDIMIS

7 rue de l'Industrie—38320 EYBENS Tél 04 76 89 62 97—09 82 26 62 97 Fax 09 82 62 22 52

mail: medaillesjs38@bbox.fr—Site internet: www.cdimj.org

Le CDIMJS vous propose une semaine à CANNES Un appartement pour 4 personnes (2 chambres + salon + cuisine + salle de bains + terrasse) en résidence privée est disponible pour nos adhérents

Nous contacter pour les disponibilités et les modalités de location par mail ou téléphone le lundi jour de permanence



Dates à retenír

- Assemblée Générale Le Cheylas le 24 janvier 2015
- Cérémonie Remise de Médailles Vizille le 27 novembre 2015



VOS ANIMATIONS

Devant le peu d'engagement de nos

adhérents à participer aux Animations qui ont été proposées en 2014 ; la commission a décidé de suspendre les propositions pour l'année à venir



